

GUIDE 2015

BAFA

Poitou-Charentes

BAFA
BAFD

Aides
financières

Dates et lieux
de formation

Secourisme



INFORMATION
JEUNESSE



POITOU - CHARENTES

crajep
Poitou-Charentes

SOMMAIRE

POURQUOI PASSER LE BABA ?	2
LE BABA : UNE FORMATION EN 3 ÉTAPES	2
LES SESSIONS DE FORMATION GÉNÉRALE BABA	3 - 4
LES SESSIONS DE FORMATION D'APPROFONDISSEMENT ET DE QUALIFICATION BABA	5 - 7
LE BAFD : UNE FORMATION EN 4 ÉTAPES	8
PRÉSENTATION DES ORGANISMES DE FORMATION	9 - 13
LES AIDES FINANCIÈRES EN POÏTOU-CHARENTES	14
<i>Aide Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports</i>	14
<i>Aide Région Poitou-Charentes</i>	14
<i>Aides des CAF Poitou-Charentes Limousin</i>	15
<i>Aides spécifiques Charente</i>	16
<i>Aides spécifiques Charente-Maritime</i>	17
<i>Aides spécifiques Vienne</i>	17
<i>Aides spécifiques Deux-Sèvres</i>	18
LES SITES UTILES : OFFRES D'EMPLOI DANS L'ANIMATION	19
L'ANIMATEUR ET LE DIRECTEUR OCCASIONNELS	19
L'ANIMATEUR PÉRISCOLAIRE	19
LES FORMATIONS DE SECOURISME : UN ATOUT SUPPLÉMENTAIRE	20
<i>Pour le grand public : PSC1</i>	20
<i>Devenir secouriste en équipe : PSE 1 et PSE 2</i>	20
<i>Le sauvetage aquatique</i>	21 - 22
LES ORGANISMES DE FORMATIONS DE SECOURISME	22 - 23
LE RÉSEAU INFORMATION JEUNESSE EN POÏTOU-CHARENTES	24 - 25
LES LIEUX DE FORMATION BABA : CARTE RÉGIONALE	26

Une édition réalisée par le CRIJ Poitou-Charentes, le CIJ Angoulême et le CRAJEP Poitou-Charentes.
Avec le concours de la DRJSCS Poitou-Charentes et du CIDJ.

Directrice de publication : Maryse Delaunay

Les informations diffusées dans ce guide sont les informations communiquées à la date du 1^{er} décembre 2014.

Certains de ces éléments sont donc susceptibles de changer.

Les dates de formations sont mentionnées à titre indicatif, les organisateurs se gardant la possibilité d'en modifier les dates, d'en supprimer ou rajouter.



POURQUOI PASSER LE BAF A ?

Le BAF A Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur est un diplôme qui permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (centres de loisirs, centres de vacances, ...). C'est l'occasion de gagner un peu d'argent durant vos études, vous investir dans un projet éducatif, vivre une expérience humaine enrichissante, mettre en pratique de nombreuses qualités qui peuvent intéresser un futur recruteur : patience, capacité à gérer un groupe et à travailler en équipe, sens de la pédagogie, ...

Le BAF A est aussi une étape utile et conseillée pour devenir animateur professionnel ou s'orienter vers les métiers du travail social, de l'éducation ou de l'enseignement.

LE BAF A (BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR), UNE FORMATION EN 3 ÉTAPES

Pour commencer la formation, vous devez :

- **Avoir 17 ans révolus** au 1^{er} jour de la formation (session de formation générale), il n'y a pas de limite d'âge pour vous inscrire.
- **Vous inscrire obligatoirement** sur le site ministériel www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd ou via l'application mobile.
- **Vous inscrire auprès de l'organisme de formation** de votre choix parmi les organismes habilités par le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

La formation se décline en 3 étapes (ordre des étapes à respecter)

Chaque étape est validée par une évaluation. L'ensemble de la formation doit être accomplie en 30 mois maximum. À l'issue des 3 étapes de formation, le jury BAF A vous déclare reçu, ajourné ou refusé. Si vous êtes ajourné, vous disposez d'un délai de 12 mois pour recommencer le stage pratique ou la session d'approfondissement ou de qualification non validé.

Si vos 3 étapes sont satisfaisantes, un diplôme vous sera délivré lors de la Commission du Jury BAF A.

1. Session de formation générale :

Elle s'effectue auprès d'un organisme de formation de votre choix (méthodes pédagogiques, dates, lieux de formation et coûts).

Durée : 8 jours (en continu ou discontinu).

Objectif : acquisition des connaissances de base : connaissance des enfants et adolescents, organisation de la vie collective (vie de groupe, hygiène...), sécurité, gestion, réglementation et responsabilité, notion de projet (éducatif, pédagogique) et activités (manuelles, d'expression, jeux...)

2. Stage pratique :

Il ne doit pas s'écouler plus de 18 mois entre la session de formation générale et le stage pratique. C'est au stagiaire de trouver son stage mais il peut être aidé par l'organisme de formation. Ce stage peut être rémunéré.

Lieu : dans un accueil collectif de mineurs en France (séjour de vacances, accueil de loisirs, accueil de jeunes ou accueil de scoutisme).

Durée : 14 jours minimum, en continu ou en discontinu. En séjour de vacances, cette durée est obtenue en 2 séjours au plus.

Objectif : mettre en pratique les acquis de la formation générale.

3. Session d'approfondissement ou de qualification :

■ **Session d'approfondissement**

Elle s'effectue auprès d'un organisme de formation de votre choix.

Durée : 6 jours minimum en continu ou en discontinu, sur une période de 2 mois maximum, en France et à l'étranger.

Objectifs : approfondir la formation du futur animateur et faire un bilan des 2 étapes précédentes. Elle aborde un thème spécifique : jeunes enfants, adolescents, activités de plein air, surveillant de baignade...

■ **Session de qualification**

Durée : 8 jours minimum, en France.

Objectifs : obtenir les compétences techniques dans un domaine spécialisé de l'animation (4 domaines : voile, canoë kayak, activités de loisirs motorisés, surveillance de baignade). Faire un bilan de la session de formation générale et du stage pratique.

Attention ! Pour la qualification de surveillant de baignade, il est obligatoire d'être en possession du PSC1 en cours de validité. Nouveau : renouvellement obligatoire tous les 5 ans de la qualification Surveillant de baignade.

ZOOM sur www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

Ce site Internet vous permet d'effectuer les démarches administratives liées à votre formation BAF A ou BAF D. En vous inscrivant sur ce site, vous disposez d'un compte personnel et vous pouvez suivre l'évolution de votre cursus de formation BAF A et BAF D et consulter l'ensemble des informations utiles.

Pour le BAF A, vous devez impérativement avoir 17 ans révolus au 1^{er} jour de la session de formation générale.

Pour le BAF D, vous devez avoir 21 ans au 1^{er} jour de la session de formation générale.

Sessions de formation générale Bafa

Voir présentation et coordonnées des organismes p. 9 à 13

DATES	LIEUX	PENSION COMPLÈTE	DEMI PENSION	EXTERNAT	ORGANISMES
21/02/2015 au 28/02/2015	ÎLE D'OLÉRON (17)	530€			AROEVEN 05 49 45 24 34
21/02/2015 au 28/02/2015	LA ROCHELLE (17)	552€			CEMEA 05 49 88 07 61
21/02/2015 au 28/02/2015	SAINT-DENIS DU PIN (17)	520€			FAMILLES RURALES 17 05 46 93 46 83
21/02/2015 au 28/02/2015	LA ROCHELLE (17)		390€		LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 05 49 88 39 20
21/02/2015 au 28/02/2015	PONT L'ABBÉ D'ARNOULT (17)	555€	475€		UFCV 05 49 38 44 50
21/02/2015 au 28/02/2015	POITIERS (86)	555€	475€	395€	UFCV 05 49 38 44 50
22/02/2015 au 1/03/2015 (date à confirmer)	EXOUDUN (79)	400€			ÉCLAIREURS ÉCLAIREUSES UNIONISTES DE FRANCE 06 68 32 84 44
23/02 au 27/02/2015 et 2/03 au 4/03/2015	LA ROCHELLE (17)		468€		FRANCAS 05 49 41 39 93
28/02/2015 au 7/03/2015	MONCOUTANT (79)	555€			FAMILLES RURALES 79 05 49 65 03 50
28/02/2015 au 7/03/2015	DOLUS (17)	565€			FRANCAS 05 49 41 39 93
28/02/2015 au 7/03/2015	POITIERS (86)		390€		LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 05 49 88 39 20
28/02/2015 au 7/03/2015	POITIERS (86)	555€	475€	395€	UFCV 05 49 38 44 50
28/02/2015 au 7/03/2015	BRIOUX SUR BOUTONNE (79)	555€	475€		UFCV 05 49 38 44 50
1/03/2015 au 8/03/2015	CHEVANCEAUX (17)	552€			CEMEA 05 49 88 07 61
1/03/2015 au 8/03/2015	SAINT-HILAIRE DU BOIS (17)	500€			FSCF 06 26 91 35 55
25/04/2015 au 2/05/2015	EYMOUTHIER (16)	565€			FRANCAS 05 49 41 39 93
25/04/2015 au 2/05/2015	POITIERS (86)		390€		AROEVEN 05 49 45 24 34
25/04/2015 au 2/05/2015	LA ROCHELLE (17)	552€			CEMEA 05 49 88 07 61
25/04/2015 au 2/05/2015	SAINT-HILAIRE DU BOIS (17)	500€			FSCF 06 26 91 35 55
25/04/2015 au 2/05/2015	VOUNEUIL SUR VIENNE (86)	500€			LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 05 49 88 39 20
25/04/2015 au 2/05/2015	TUSSON ou proche (16)	550€			CLUB MARPEN 05 45 31 03 17
25/04/2015 au 2/05/2015	POITIERS (86)	555€	475€	395€	UFCV 05 49 38 44 50
25/04/2015 au 2/05/2015	LA ROCHELLE (17)	555€	475€	395€	UFCV 05 49 38 44 50
25/04/2015 au 2/05/2015	RUFFEC (16)	555€	475€		UFCV 05 49 38 44 50
25/04/2015 au 3/05/2015	ÎLE D'OLÉRON (17)	555€	475€		UFCV 05 49 38 44 50
27/04 au 30/04/2015 et du 4/05 au 7/05/2015	POITIERS (86)		468€		FRANCAS 05 49 41 39 93
2/05/2015 au 9/05/2015	SAINT-DENIS DU PIN (17)	520€			FAMILLES RURALES 17 05 46 93 46 83
2/05/2015 au 9/05/2015	SANSAIS LA GARETTE (79)	555€			FAMILLES RURALES 79 05 49 65 03 50
2/05/2015 au 9/05/2015	Localité non communiquée (79)	500€			LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 05 49 88 39 20
2/05/2015 au 9/05/2015	POITIERS (86)	555€	475€		UFCV 05 49 38 44 50
3/05/2015 au 10/05/2015	LA ROCHELLE (17)	552€			CEMEA 05 49 88 07 61

DATES	LIEUX	PENSION COMPLÈTE	DEMI PENSION	EXTERNAT	ORGANISMES
3/05/2015 au 10/05/2015	AIGNES ET PUYPEROUX (16)	565€			FRANCAS 05 49 41 39 93
20/06/2015 au 27/06/2015	LA ROCHELLE (17)		390€		LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 05 49 88 39 20
20/06/2015 au 27/06/2015	LA ROCHELLE (17)	555€	475€	395€	UFCV 05 49 38 44 50
20/06/2015 au 27/06/2015	POITIERS (86)	555€	475€	395€	UFCV 05 49 38 44 50
27/06/2015 au 4/07/2015	SAINT-SECONDIN (86)	552€			CEMEA 05 49 88 07 61
27/06/2015 au 4/07/2015	SAINT-DENIS DU PIN (17)	520€			FAMILLES RURALES 17 05 46 93 46 83
27/06/2015 au 4/07/2015	MAULÉON (79)	555€			FAMILLES RURALES 79 05 49 65 03 50
27/06/2015 au 4/07/2015	ANGOULÊME (16) <i>Plan d'eau Saint-Yrieix</i>		390€		LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 05 49 88 39 20
27/06/2015 au 4/07/2015	SAINT-HILAIRE DU BOIS (17)	500€			FSCF 06 26 91 35 55
4/07/2015 au 11/07/2015	SAINT-PROJET (16)	565€			FRANCAS 05 49 41 39 93
9/07/2015 au 16/07/2015	LA ROCHELLE (17)		412€		CEMEA 05 49 88 07 61
11/07/2015 au 18/07/2015	POITIERS (86)	555€	475€	395€	UFCV 05 49 38 44 50
20/07/2015 au 27/07/2015	POITIERS (86)	555€	475€	395€	UFCV 05 49 38 44 50
20/07/2015 au 27/07/2015	LA ROCHELLE (17)	555€	475€	395€	UFCV 05 49 38 44 50
28/07/2015 au 4/08/2015	POITIERS (86)	555€	475€	395€	UFCV 05 49 38 44 50
17/08/2015 au 24/08/2015	POITIERS (86)	555€	475€	395€	UFCV 05 49 38 44 50
22/08/2015 au 29/08/2015	LA ROCHELLE (17)	555€	475€	395€	UFCV 05 49 38 44 50
14/09/2015 au 21/09/2015	LA ROCHELLE (17)		412€		CEMEA 05 49 88 07 61
14/09/2015 au 21/09/2015	POITIERS (86)	555€	475€	395€	UFCV 05 49 38 44 50
17/10/2015 au 24/10/2015	POITIERS (86)		390€		AROEVEN 05 49 45 24 34
17/10/2015 au 24/10/2015	LA ROCHELLE (17)	552€			CEMEA 05 49 88 07 61
17/10/2015 au 24/10/2015	BONNEUIL-MATOURS (86)	565€			FRANCAS 05 49 41 39 93
17/10/2015 au 24/10/2015 <i>en priorité pour les jeunes de Rochefort</i>	ROCHEFORT (17)	180€			FRANCAS BIJ ROCHEFORT 07 78 05 10 32
17/10/2015 au 24/10/2015	SAINT-HILAIRE DU BOIS (17)	500€			FSCF 06 26 91 35 55
17/10/2015 au 24/10/2015	POITIERS (86)	555€	475€	395€	UFCV 05 49 38 44 50
17/10/2015 au 24/10/2015	PONT L'ABBÉ D'ARNOULT (17)	555€	475€		UFCV 05 49 38 44 50
24/10/2015 au 31/10/2015	SAINT-DENIS DU PIN (17)	520€			FAMILLES RURALES 17 05 46 93 46 83
24/10/2015 au 31/10/2015	MAULÉON (79)	555€			FAMILLES RURALES 79 05 49 65 03 50
24/10/2015 au 31/10/2015	RUFFEC (16)	555€	475€		UFCV 05 49 38 44 50
25/10/2015 au 1/11/2015	SAINT-SECONDIN (86)	552€			CEMEA 05 49 88 07 61
19/12/2015 au 29/12/2015	POITIERS (86)	555€	475€	395€	UFCV 05 49 38 44 50
19/12/2015 au 29/12/2015	LA ROCHELLE (17)	555€	475€	395€	UFCV 05 49 38 44 50

Sessions de formation BAFA APPROFONDISSEMENT ET QUALIFICATION

Voir présentation et coordonnées des organismes p. 9 à 13

DATES	THÉMATIQUES	LIEUX	PENSION COMPLÈTE	DEMI PENSION	EXTERNAT	ORGANISMES
26/01/2015 au 31/01/2015	<i>La BD dans tous ses états</i>	POITIERS (86)	445€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
21/02/2015 au 28/02/2015	<i>Qualification Surveillant de baignade</i>	ÎLE D'OLÉRON (17)	585€			CEMEA 05 49 88 07 61
23/02/2015 au 28/02/2015	<i>Les 6/12 ans</i>	SAINT-DENIS DU PIN (17)	400€			FAMILLES RURALES 17 05 46 93 46 83
23/02/2015 au 28/02/2015	<i>Accueillir l'enfant handicapé au centre de loisirs</i>	JARDRES (86)	468€			FRANCAS 05 49 41 39 93
23/02/2015 au 28/02/2015	<i>Enfants en situation de handicap</i>	POITIERS (86)	495€	415€	385€	UFCV 05 49 38 44 50
23/02/2015 au 28/02/2015	<i>Petite enfance</i>	VOUNEUIL SOUS BIARD (86)	445€	365€		UFCV 05 49 38 44 50
23/02/2015 au 28/02/2015	<i>Jouer dans la ville</i>	POITIERS (86)	445€	365€		UFCV 05 49 38 44 50
23/02/2015 au 28/02/2015	<i>Animer en bord de mer</i>	LA ROCHELLE (17)	445€	365€		UFCV 05 49 38 44 50
23/02/2015 au 28/02/2015	<i>Animer avec le numérique</i>	POITIERS (86)	445€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
2/03/2015 au 7/03/2015	<i>L'accueil de public en situation de handicap</i>	LA ROCHELLE (17)	438€			CEMEA 05 49 88 07 61
2/03/2015 au 7/03/2015	<i>Des animations en grand pour les plus petits</i>	MONCOUTANT (79)	450€			FAMILLES RURALES 79 05 49 65 03 50
2/03/2015 au 7/03/2015	<i>Inventer et animer des grands jeux</i>	DOLUS (17)	468€			FRANCAS 05 49 41 39 93
2/03/2015 au 7/03/2015	<i>Activités et jeux d'expression</i>	LA ROCHELLE (17)	438€			CEMEA 05 49 88 07 61
2/03/2015 au 7/03/2015	<i>Du jeu de société au grand jeu</i>	SAINT-HILAIRE DU BOIS (17)	380€			FSCF 06 26 91 35 55
2/03/2015 au 7/03/2015	<i>Animation de groupes d'adolescents</i>	LA ROCHELLE (17)	445€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
2/03/2015 au 7/03/2015	<i>Grands jeux et jeux de plein air</i>	RUFFEC (16)	445€	365€		UFCV 05 49 38 44 50
2/03/2015 au 7/03/2015	<i>Créativité</i>	POITIERS (86)	445€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
2/03/2015 au 7/03/2015	<i>6-12 ans</i>	POITIERS (86)	445€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
25/04/2015 au 30/04/2015	<i>L'univers de la petite enfance</i>	SAINTE (17)			270€	FAMILLES RURALES 17 05 46 93 46 83
25/04/2015 au 3/05/2015	<i>Qualification Surveillant de baignade</i>	POITIERS (86)	665€	550€	480€	UFCV 05 49 38 44 50
27/04/2015 au 2/05/2015	<i>Jeux de plein air, jeux sportifs et grands jeux</i>	SAINT-HILAIRE DE RIEZ (85)	438€			CEMEA 05 49 88 07 61
27/04/2015 au 2/05/2015	<i>Activités manuelles, techniques et plastiques</i>	SAINT-HILAIRE DE RIEZ (85)	438€			CEMEA 05 49 88 07 61
27/04/2015 au 2/05/2015	<i>Camping et randonnée</i>	SAINT-HILAIRE DE RIEZ (85)	438€			CEMEA 05 49 88 07 61
27/04/2015 au 2/05/2015	<i>Animation du patrimoine et de l'environnement</i>	TUSSON (16)	435€			CLUB MARPEN 05 45 31 03 17
27/04/2015 au 2/05/2015	<i>Accueillir et animer la petite enfance</i>	LEZAY (79)	468€			FRANCAS 05 49 41 39 93
27/04/2015 au 2/05/2015	<i>Petite enfance</i>	VOUNEUIL SOUS BIARD (86)	445€	365€		UFCV 05 49 38 44 50
27/04/2015 au 2/05/2015	<i>Animation et intégration d'enfants en situation de handicap - Accueil de jeunes mis en difficulté</i>	POITIERS (86)	495€	415€	385€	UFCV 05 49 38 44 50

DATES	THÉMATIQUES	LIEUX	PENSION COMPLÈTE	DEMI PENSION	EXTERNAT	ORGANISMES
27/04/2015 au 2/05/2015	Grands jeux et jeux de plein air	RUFFEC (16)	445€	365€		UFCV 05 49 38 44 50
27/04/2015 au 2/05/2015	6/12 ans	POITIERS (86)	445€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
28/04/2015 au 3/05/2015	Animer dehors	EXOUDUN (79)	400€			ÉCLAIREURS ÉCLAIREUSES UNIONISTES DE FRANCE 06 68 32 84 44 en partenariat avec MRJC 05 49 56 62 02
2/05/2015 au 9/05/2015	Qualification Surveillant de baignade	SAINT-DENIS DU PIN (17)	585€			FAMILLES RURALES 17 05 46 93 46 83
2/05/2015 au 9/05/2015	Qualification Surveillant de baignade + approfondissement Jouer dans l'eau	ANGOULINS SUR MER (17)	560€ (coût 2014)			FRANCAS 05 49 41 39 93
4/05/2015 au 9/05/2015	Multi-activités	SAINTE-SOULLE (17)		333€		CEMEA 05 49 88 07 61
4/05/2015 au 9/05/2015	Bord de mer	ANGOULINS SUR MER (17)	445€	365€		UFCV 05 49 38 44 50
4/05/2015 au 9/05/2015	Jeux de piste	POITIERS (86)	445€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
4/05/2015 au 9/05/2015	Au pays de l'imaginaire	POITIERS (86)	445€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
4/05/2015 au 9/05/2015	Animer en accueil collectif de mineurs	POITIERS (86)	445€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
4/05/2015 au 9/05/2015	Techniques manuelles d'expression	POITIERS (86)	445€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
26/05/2015 au 31/05/2015	Animation en périscolaire	POITIERS (86)	445€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
26/05/2015 au 31/05/2015	Activités de plein air	POITIERS (86)	445€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
26/05/2015 au 31/05/2015	Adolescents	LA ROCHELLE (17)	445€	365€		UFCV 05 49 38 44 50
22/06/2015 au 27/06/2015	Camping et randonnée	RORTHAIS (79)	438€			CEMEA 05 49 88 07 61
22/06/2015 au 27/06/2015	Accompagner des activités sportives : équestres	RORTHAIS (79)	493€			CEMEA 05 49 88 07 61
22/06/2015 au 27/06/2015	Organiser un mini-camp	RORTHAIS (79)	438€			CEMEA 05 49 88 07 61
27/06/2015 au 6/07/2015	Qualification Surveillant de baignade	LA ROCHELLE (17)		520€		LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 05 49 88 39 20
29/06/2015 au 4/07/2015	Séjours, courts séjours, sorties et publics jeunes	SAINT-DENIS DU PIN (17)	400€			FAMILLES RURALES 17 05 46 93 46 83
29/06/2015 au 4/07/2015	Camps et mini-camps	SAINT-HILAIRE DU BOIS (17)	380€			FSCF 06 26 91 35 55
29/06/2015 au 4/07/2015	Bord de mer	ANGOULINS SUR MER (17)	445€	365€		UFCV 05 49 38 44 50
29/06/2015 au 4/07/2015	6/12 ans	POITIERS (86)	445€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
6/07/2015 au 11/07/2015	Partir en mini-séjours	COULON (79)	468€			FRANCAS 05 49 41 39 93
6/07/2015 au 11/07/2015	6/12 ans	POITIERS (86)	445€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
6/07/2015 au 11/07/2015	Grands jeux	RUFFEC (16)	445€	365€		UFCV 05 49 38 44 50
10/07/2015 au 15/07/2015	Accompagnement culturel Francofolies	LA ROCHELLE (17)	493€			CEMEA 05 49 88 07 61
13/07/2015 au 18/07/2015	Vive la colo	ROCHEFORT (17)	445€	365€		UFCV 05 49 38 44 50
13/07/2015 au 18/07/2015	Jouer dans la ville	ROCHEFORT (17)	445€	365€		UFCV 05 49 38 44 50
3/08/2015 au 8/08/2015	Animation et intégration d'enfants en situation de handicap	POITIERS (86)	495€	415€	385€	UFCV 05 49 38 44 50

DATES	THÉMATIQUES	LIEUX	PENSION COMPLÈTE	DEMI PENSION	EXTERNAT	ORGANISMES
3/08/2015 au 8/08/2015	6/12 ans	POITIERS (86)	445€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
17/08/2015 au 22/08/2015	Le séjour court : une histoire d'organisation	ARGENTON LES VALLÉES (79)	450€			FAMILLES RURALES 79 05 49 65 03 50
17/08/2015 au 22/08/2015	Bord de mer	ANGOULINS SUR MER (17)	445€	365€		UFCV 05 49 38 44 50
24/08/2015 au 29/08/2015	Camping et activités de plein air	ÎLE D'OLÉRON (17)	440€			AROEVEN 05 49 45 24 34
24/08/2015 au 29/08/2015	Grands jeux, activités de plein air, activités nature	SAINTE (17)			270€	FAMILLES RURALES 17 05 46 93 46 83
24/08/2015 au 29/08/2015	Petite enfance	POITIERS (86)	445€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
24/08/2015 au 29/08/2015	Grands jeux	POITIERS (86)	445€	365€		UFCV 05 49 38 44 50
24/08/2015 au 29/08/2015	Jouer en ville	POITIERS (86)	445€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
28/09/2015 au 3/10/2015	Animation de rue	POITIERS (86)	445€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
17/10/2015 au 22/10/2015	Enfants en situation de handicap	POITIERS (86)	495€	415€	385€	UFCV 05 49 38 44 50
17/10/2015 au 22/10/2015	Jeunes en difficulté	POITIERS (86)	490€	420€	370€	UFCV 05 49 38 44 50
19/10/2015 au 24/10/2015	Récupérer, bricoler, animer avec 3 fois rien	SAINT-PROJET (16)	468€			FRANCAS 05 49 41 39 93
19/10/2015 au 24/10/2015	Thème et grands jeux	SAINTE-HILAIRE DU BOIS (17)	380€			FSCF 06 26 91 35 55
19/10/2015 au 24/10/2015	Grands jeux	VOUNEUIL SUR VIENNE (86)	450€			LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 05 49 88 39 20
19/10/2015 au 24/10/2015	Petite enfance	VOUNEUIL SOUS BIARD (86)	445€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
24/10/2015 au 31/10/2015	Qualification Surveillant de baignade	POITIERS (86)	665€	550€	480€	UFCV 05 49 38 44 50
26/10/2015 au 31/10/2015	Jeux de plein air, jeux sportifs et grands jeux	LA ROCHELLE (17)	438€			CEMEA 05 49 88 07 61
26/10/2015 au 30/10/2015	L'univers de la petite enfance	SAINTE-DENIS DU PIN (17)	400€			FAMILLES RURALES 17 05 46 93 46 83
26/10/2015 au 31/10/2015	Grands jeux et journées à thèmes	MAULÉON (79)	450€			FAMILLES RURALES 79 05 49 65 03 50
26/10/2015 au 31/10/2015	Proposer le jeu sous toutes ses formes	LA ROCHELLE (17)		380 €		FRANCAS 05 49 41 39 93
26/10/2015 au 31/10/2015	6/12 ans	RUFFEC (16)	445€	365€		UFCV 05 49 38 44 50
26/10/2015 au 31/10/2015	Animer dehors	RUFFEC (16)	445€	365€		UFCV 05 49 38 44 50
26/10/2015 au 31/10/2015	Créativité	POITIERS (86)	445€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
26/10/2015 au 31/10/2015	Activités manuelles, techniques et plastiques	LA ROCHELLE (17)	438€			CEMEA 05 49 88 07 61
19/12/2015 au 24/12/2015	Adolescents	RUFFEC (16)	445€	365€		UFCV 05 49 38 44 50
19/12/2015 au 24/12/2015	Petite enfance	POITIERS (86)	445€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
19/12/2015 au 24/12/2015	Animation et intégration d'enfants en situation de handicap	POITIERS (86)	495€	415€	385€	UFCV 05 49 38 44 50
Période vacances de Noël 2015 Date non communiquée	Expression et création	DOLUS D'OLÉRON (17)	Coût non communiqué	Coût non communiqué	Coût non communiqué	ÉCLAIREURS ÉCLAIREUSES DE FRANCE 05 46 99 06 86
26/12/2015 au 2/01/2016	Ski	SAINTE-LARY (65)	495€			LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 05 49 88 39 20

UNE FORMATION EN 4 ÉTAPES

Après votre Bafa, si vous souhaitez devenir directeur d'accueil collectif de mineurs, vous pouvez suivre la formation BAFD. La grande majorité des organismes de formation Bafa propose également les sessions BAFD. Pour les connaître prenez contact avec les organismes de formation Bafa/BAFD, voir pages suivantes.

Dans le cadre de votre formation, vous devez établir un bilan de formation et le transmettre à la DRJSCS en 3 exemplaires. Si l'ensemble de votre cursus est satisfaisant, un diplôme vous sera délivré lors de la Commission du Jury BAFD (avec entretien).

Pour commencer la formation, vous devez :

- **Avoir 21 ans au 1^{er} jour de la formation** (session de formation générale), Il n'y a pas de limite d'âge pour s'inscrire,
- **Être titulaire du Bafa ou être titulaire d'un diplôme équivalent** ou obtenir une dérogation délivrée par le directeur régional de la DRJSCS. (Dans ces 2 derniers cas, vous devez justifier de 2 expériences d'animation d'une durée totale d'au moins 28 jours, dont une au moins en accueil collectif de mineurs, pendant la période de 2 ans précédant l'inscription).
- **Vous inscrire sur le site internet www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd ou via l'application mobile.**
- **Vous inscrire auprès de l'organisme de formation de votre choix.**

La formation se décline en 4 étapes (ordre des étapes à respecter)

Chaque étape est validée par une évaluation. L'ensemble de la formation doit être accomplie en 4 ans maximum. À l'issue des 4 étapes de formation, le jury BAFD vous déclare reçu, ajourné ou refusé. Si vous êtes ajourné, vous pouvez recommencer les sessions de formation théoriques ou les stages pratiques jugés insuffisants.

1. Session de formation générale :

Elle s'effectue auprès d'un organisme de formation de votre choix.

Durée : 9 ou 10 jours

Objectif : acquisition des connaissances de base permettant d'exercer les fonctions de directeur.

2. Stage pratique n°1

Durée et lieu : 14 jours minimum, en France.

Dans un accueil collectif de mineurs (séjour de vacances, accueil de loisirs, accueil de jeunes ou accueil de scoutisme), en France. Il ne doit pas s'écouler plus de 18 mois entre la session de formation générale et le stage pratique (sauf dérogation).

Objectif : mise en œuvre et expérimentation des acquis de la session générale sur l'ensemble des fonctions.

Vous serez dans une situation de direction ou direction adjointe.

Ce stage peut être rémunéré.

3. Session de perfectionnement

Elle s'effectue auprès d'un organisme de formation de votre choix. Elle peut se dérouler à l'étranger.

Durée : 6 jours

Objectif : compléter vos acquis par des séquences de formation adaptées.

4. Stage pratique n°2

Lieu : dans un accueil collectif de mineurs (séjour de vacances, accueil de loisirs, accueil de jeunes ou accueil de scoutisme), en France.

Généralement, ce stage est rémunéré.

Durée : 14 jours minimum.

Objectif : exercer les fonctions de directeur.

Les organismes de formation



AROÉVEN

*Association Régionale des Œuvres Éducatives
de Vacances de l'Éducation Nationale*

AROÉVEN

École Charles Perrault
9 Avenue Georges Pompidou
86000 POITIERS
Tél. 05 49 45 24 34
aroeven.poitiers@aroeven.fr
www.aroeven-poitou-charentes.fr

**Pour un travail en équipe dans une complémentarité
éducative au service des enfants et des jeunes**

Se former à l'AROÉVEN c'est :

**Apporter aux stagiaires les compétences techniques,
pédagogiques et humaines nécessaires pour être capable :**

- De se situer dans les différentes phases d'un projet et au sein d'une équipe éducative
- Maîtriser les situations et les activités dont ils ont la responsabilité
- De faire des choix pédagogiques en cohérence avec des orientations éducatives clarifiées
- Prévenir des conduites à risques.



CEMÉA Poitou-Charentes

CEMÉA Poitou-Charentes

34 boulevard François Albert
86000 POITIERS
Tél. 05 49 88 07 61
accueil@cemea-poitou-charentes.org
www.cemea-poitou-charentes.org

**Les CEMÉA sont un mouvement d'éducation nouvelle.
Ils privilégient une interaction permanente entre l'individu,
le groupe, l'environnement et le milieu de vie.**

- Les CEMÉA militent pour une laïcité, qui soit **une ouverture à la compréhension de l'autre** dans l'acceptation des différences et dans le respect du pluralisme, mais aussi un combat pour **la liberté d'expression de chacun** et, contre toute forme d'obscurantisme, de discrimination, d'exclusion et d'injustice.
- Nos formations s'appuient sur la prise de conscience de chaque stagiaire de **ses propres possibilités physiques, manuelles, intellectuelles, sociales et de celles des autres** : les programmes des sessions sont construits en fonction des besoins de chacun et les stagiaires sont de fait associés à la conduite des formations.



Éclaireuses Éclaireurs Unionistes de France

ÉCLAIREUSES ET ÉCLAIREURS UNIONISTES DE FRANCE

16 rue du Pied de Vigne
79800 EXOUDUN
Tél. 06 68 32 84 44

formation@eudf.org
www.eudf.org

Les Éclaireuses et Éclaireurs Unionistes de France sont un mouvement de scoutisme appartenant à la Fédération du Scoutisme Français dont il représente la **branche protestante**.

Association reconnue d'utilité publique et habilitée à organiser des sessions BAFA et BAFD, sa spécificité en matière de formation repose sur :

une forte sensibilisation aux jeux de plein air et « au éduquer dehors », une pédagogie par l'action implique les stagiaires dans la mise en œuvre d'animations, participation et implication dans la vie collective, accompagnement à la prise en main de sa progression personnelle.

Ouverts à tous sans distinction de croyance ou d'appartenance, nous proposons ces formations avec la coloration du jeu, de la nature et de la rencontre.



Éclaireuses Éclaireurs de France

ÉCLAIREUSES ÉCLAIREURS DE FRANCE POITOU-CHARENTES

37 rue du Docteur Pujos
17300 ROCHEFORT
Tél. 05 46 99 06 86

groupe@eedfrochefort.fr
<http://eedfrochefort.fr>

Se former aux Éclés ! C'est vivre l'aventure du scoutisme laïque.

Les Éclés, mouvement de jeunesse, mouvement d'éducation populaire, mouvement laïque du scoutisme français.

Ils contribuent au développement des jeunes et des enfants en les aidant à développer leur potentiel physique, intellectuel, social et spirituel. Ils contribuent à la formation des citoyens libres et engagés, acteurs de leur société, capables de faire des choix, de prendre des initiatives et d'exercer des responsabilités. Ils proposent des activités pour les enfants de 6 à 18 ans répartis en 4 tranches d'âges.

Les cinq valeurs chez les Éclaireuses Éclaireurs de France sont :

Laïcité

Coéducation

Écocitoyenneté

Démocratie

Solidarité

Les organismes de formation



FAMILLES RURALES CHARENTE-MARITIME

21 rue des Vendanges
17100 SAINTES
Tél. 05 46 93 46 83
charentemaritime@famillesrurales.org

FAMILLES RURALES DEUX-SÈVRES

7 Boulevard Saint-Porchaire
79300 BRESSUIRE
Tél. 05 49 65 03 50
federation@famillesrurales79.org

FAMILLES RURALES

Charente-Maritime et Deux-Sèvres

Les formations BAFA et BAFD Familles Rurales respectent les valeurs du projet du Mouvement :

- **La famille**, lieu privilégié d'épanouissement et de construction de la personne
- **L'implication** de toutes les générations
- **La responsabilité** des familles et leur coresponsabilité avec des équipes d'animation
- **L'ouverture à tous** dans un esprit de tolérance
- **Le respect du cheminement de chacun**

Le stagiaire a l'occasion de développer ses capacités à vivre en société en confrontant ses idées, en partageant la vie de groupe, en développant ses capacités d'écoute et de prise d'initiatives, permettant ainsi à chacun de s'épanouir et de trouver sa place en tant que citoyen.

Pour plus d'informations (financement, dates et lieux de formation), **retrouvez nous sur www.ma-formation-bafa.fr ou appelez au 05 46 93 46 83** (pour les Charentes) **ou au 05 49 65 03 50** (pour les Deux-Sèvres et la Vienne).



Les Francas

Union régionale des Francas du Poitou-Charentes

UNION RÉGIONALE DES FRANCAS DU POITOU-CHARENTES

16 rue Alphonse Daudet - 86000 Poitiers
Tél : 05 49 41 39 93
francas.poitou.charentes@wanadoo.fr
www.bafa-francas-poitou-charentes.fr



Fédération laïque de structures éducatives, les Francas agissent pour l'accès à des loisirs de qualité pour tous les enfants.

Plus de 1000 organisateurs adhèrent aux Francas. Mouvement d'éducation populaire, nous rassemblons tous ceux qui se préoccupent d'éducation. Nous défendons les valeurs d'humanisme, de solidarité, de laïcité et de paix. Devenir animateur d'un accueil collectif de mineurs, c'est s'engager pour contribuer à l'éducation des enfants et des adolescents, prendre part à leur épanouissement mais aussi développer des compétences d'expression, d'autonomie et de travail en équipe. La formation avec les Francas est à la fois une préparation aux fonctions d'animateur et un apprentissage social et citoyen.

Les Francas proposent une pédagogie active qui tient compte des attentes et de l'expérience des stagiaires. Ils leur proposent un accompagnement tout au long du parcours BAFA.

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Poitou-Charentes

**Passez le BAFA/BAFD...
devenez citoyens actifs !**

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT POITOU-CHARENTES

33 rue Saint-Denis
86035 POITIERS CEDEX
Tél. 05 49 88 39 20

contact@bafa-poitoucharentes.org
www.bafa-poitou-charentes.org

Être animateur c'est contribuer activement à l'éducation des enfants et des jeunes dans le cadre de leurs temps libres en leur proposant de s'ouvrir à de nouvelles activités.

Se former à la Ligue de l'enseignement c'est :

- la garantie d'une équipe de formateurs aux compétences et expériences variées, des outils et des contenus de formation en lien avec le terrain.
- la mise en place de méthodes permettant au stagiaire d'être acteur de sa formation en vue de conduire des projets d'animation.
- le respect des différences et d'une vie de groupe riche autour d'un travail d'équipe.

Se former à la Ligue de l'enseignement c'est aussi :

- comprendre et promouvoir les valeurs républicaines par l'exercice de la citoyenneté, de la laïcité, du droit à la diversité et de la responsabilité sociale et éducative.



CLUB MARPEN

Depuis 1969 le Club Marpen développe chaque année un programme de chantiers internationaux pour les jeunes afin de réhabiliter le patrimoine charentais.

CLUB MARPEN

La Maison du Patrimoine
Route d'Aigre
16140 TUSSON
Tél. 05 45 31 03 17 - Romuald Quirion
bafa@clubmarpen.org
chantiers@clubmarpen.org
www.clubmarpen.org

Fort de notre expérience, nous organisons l'ensemble du cycle de formation BAFA :

• Un stage théorique du 25 avril au 02 mai

Axé sur la responsabilité de l'animateur, la connaissance des différents publics, le montage et la gestion de projet, la législation et la sécurité, la sensibilisation aux différentes pratiques artistiques et culturelles...

• Un stage approfondissement du 27 avril au 02 mai

Autour de la thématique animation du patrimoine et de l'environnement. Création d'animation, appréhender et connaître le public adolescent, la législation dans les camps de jeunes, apprentissage de techniques de restauration du patrimoine bâti...

Durant l'été le club Marpen organise des séjours qui accueillent des stagiaires BAFA.

Les organismes de formation



MRJC MOUVEMENT RURAL DE JEUNESSE CHRÉTIENNE

Centre Poitou-Charentes - Limousin

33 rue de l'Église

86800 SAINT-JULIEN L'ARS

Tél. 05 49 56 62 02

poitoucharentes@mrjc.org

<http://poitoucharentes.mrjc.org>

www.mrjc.org

MRJC

Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne

Le MRJC est un mouvement de jeunesse et d'éducation populaire entièrement géré et animé par des jeunes et ouvert à tous, sans distinction de genre, d'origine ni de religion.

Il permet à des 13-30 ans de s'organiser collectivement pour agir sur leur territoire de vie et dans la société.

Le MRJC propose des séjours qui sortent de l'ordinaire :

camps chantiers, camps itinérants, camps théâtre ou encore camps à l'international, mais aussi des BAFAs.

Le BAFA au MRJC, c'est une expérience unique de rencontres, de partages, mais surtout ce n'est pas une semaine de cours où tu restes assis sur ta chaise ! Chacun s'appuie sur les autres pour apprendre et se confronte aux documents fournis par les formateurs, afin d'approfondir ses connaissances. À travers des mises en situation d'animation, tu mets en œuvre ce que tu apprends, tu deviens acteur de ta propre formation. Ainsi, tu seras plus réactif aux situations que tu rencontreras en tant qu'animateur.



UFCV

Limousin Poitou-Charentes

Forme-toi avec nous, près de 35000 stagiaires nous font confiance chaque année, rejoins-les !

UFCV

Limousin Poitou-Charentes

51 Grand'Rue

BP 90983

86038 POITIERS CEDEX

Tél. 05 49 38 44 50

poitou-charentes-limousin@ufcv.fr

www.bafa.ufcv.fr

L'UFCV est une association soutenue par des valeurs fortes : le pluralisme, l'action favorisant le lien social, la laïcité et l'engagement de la personne. Elle agit pour le développement d'actions innovantes au travers de ses différents métiers.

L'UFCV forme les futurs animateurs et directeurs de séjours et d'accueils dans une logique collective, de partage, d'entraide et d'innovation.

L'UFCV propose à des jeunes adultes de vivre une expérience éducative originale dans le cadre de ses formations Bafa.

Ce qui nous tient à cœur !

- Que tu sois acteur de ta formation
- Formation se déroulant dans un esprit d'échange
- Que la liberté d'expression soit réelle
- Exigence et rigueur
- La disponibilité de nos équipes de formateurs

Aides financières en Poitou-Charentes

Le BAFA est une formation payante. Il existe des aides pour financer une partie ou la totalité de la formation. Sauf mentions contraires, ces différentes aides financières peuvent être cumulables (se renseigner auprès de la DRJSCS).

MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Aide : Aide à la formation BAFA/BAFD (stage théorique). Le montant peut varier selon le département. Attention, ce montant peut être sujet à modification (se renseigner auprès de la DRJSCS).

Contacts en Poitou-Charentes

- **Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale**
4 rue Micheline Ostermeyer - BP 80559 - 86020 POITIERS
Tél. 05 49 42 30 00
- **Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations**
7-9 rue de la Préfecture - 16000 ANGOULÊME CEDEX
Tél. 05 16 16 62 00
- **Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Deux-Sèvres**
30 rue de l'Hôtel de ville - 79000 NIORT CEDEX
Tél. 05 49 17 27 00
- **Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Charente-Maritime**
Centre Administratif
Chasseloup-Loubat
Avenue Porte Dauphine - 17026 LA ROCHELLE CEDEX 1
Tél. 05 46 35 25 30 - 05 46 41 83 86
- **Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Vienne**
4 rue Micheline Ostermeyer
BP 10560 - 86020 POITIERS
Tél. 05 49 44 83 50

CONSEIL RÉGIONAL POITOU-CHARENTES

Chaque année scolaire, la Région soutient le passage de 280 BAFA théorique et 160 BAFA approfondissement.

L'aide du Conseil régional Poitou-Charentes, s'adresse :

- **Aux lycéens, apprentis ou étudiants, ayant 17 ans révolus** le premier jour de la formation (sans possibilité de dérogation),
- Les jeunes concernés doivent habiter ou être scolarisés en **région Poitou-Charentes**,
- Les jeunes en contrat aidé, en service civique, ou demandeurs d'emploi âgés de moins de 30 ans, **peuvent également prétendre à cette aide.**

Le bénéficiaire doit :

- Disposer d'un revenu fiscal de référence inférieur à 11 991€ par part fiscale (avis d'imposition 2014 du foyer de rattachement ou du bénéficiaire s'il est fiscalement indépendant),
- Être titulaire d'un compte bancaire,
- Être sélectionné après examen par un jury appréciant la motivation des demandeurs sur présentation d'un CV et d'une lettre de motivation,

- S'engager à effectuer son stage auprès d'un organisme agréé Jeunesse et Sports,
- Participer à l'organisation d'un événement régional.

Quel montant ?

- Formation théorique : 190 €
 - Formation d'approfondissement : 180 €
 - Le versement s'effectuera dans un délai d'un mois après la notification de l'aide régionale, sur présentation d'une attestation d'inscription.
 - Les aides sont attribuées dans la limite des crédits disponibles.
- Attention à la période d'inscription, voir le site de la région Poitou-Charentes www.poitou-charentes.fr rubrique La Région vous aide**

Pour plus de renseignements et obtenir un dossier de candidature, votre contact :

Région Poitou-Charentes

Plateforme téléphonique - du lundi au vendredi, de 8h à 19h

Aide BAFA - Tél. 05 49 38 49 38

bafa@cr-poitou-charentes.fr

www.poitou-charentes.fr

<https://teleservices.poitou-charentes.fr>

Bon à savoir....

Certains employeurs, mais également certaines mairies proposent des aides financières au passage du BAFA et/ou du BAFD. Sous certaines conditions, le Pôle Emploi peut également apporter un soutien financier. Pensez à vous renseigner auprès d'eux !

Caisses d'Allocations Familiales (CAF)

Les Caisses d'Allocations Familiales des régions Poitou-Charentes-Limousin (à l'exception de la Caisse Maritime d'Allocations Familiales) ont confié la gestion du dispositif à la fédération des Caisses d'Allocations Familiales du Centre Ouest Atlantique.

Le montant des aides et les conditions d'attribution sont les suivantes :

	ÊTRE DOMICILIÉ EN POITOU-CHARENTES LIMOUSIN	ÊTRE ALLOCATAIRE CAF OU RATTACHÉ AU DOSSIER ALLOCATAIRE DE SES PARENTS	MONTANT DE L'AIDE	CRITÈRE FINANCIER	SIGNER UN CONTRAT D'ENGAGEMENT MORAL	EFFECTUER LA FORMATION AVEC UN ORGANISME CONVENTIONNÉ AVEC LA FÉDÉRATION DES CAF	CUMUL AVEC DES AIDES D'AUTRES ORGANISMES	VERSEMENT DE L'AIDE
	Oui et avoir entre 17 et 25 ans	Oui	340€ INTERNAT 150 € DEMI-PENSION	Oui QF < 1200€	Oui	Oui	Déduction de l'aide de la Région Poitou-Charentes et dans la limite du coût du stage	Déduite du coût du stage par l'organisme de formation
BAFA3	Oui	Non	91,47 € 106,71 € si thème Petite Enfance	Non	Non	Non	Oui dans la limite du coût du stage	Déduite du coût du stage ou versée directement à la personne par la Fédération suivant la situation
BAFD1	Oui et avoir au moins 21 ans	Oui	400€ INTERNAT 180 € DEMI-PENSION	Non	Oui	Oui	Oui dans la limite du coût du stage	Déduite du coût du stage par l'organisme de formation
BAFD3	Oui	Oui	300€ INTERNAT 140 € DEMI-PENSION	Non	Oui	Oui	Oui dans la limite du coût du stage	Déduite du coût du stage par l'organisme de formation

(1) Liste des organismes conventionnés consultable sur le site www.caf.fr
(2) Cofin. 11 381 21 (révisé) gplc sur www.caf.fr

Contact

Fédération des CAF du Centre Ouest Atlantique

25 rue Firmin Delage - 87046 LIMOGES CEDEX 1 - Tél. 05 55 43 40 93 - federation-coa.cafimoges@cafimoges.cnafmail.fr

Le saviez-vous ?

Les Caf financent l'accès aux formations BAFA et BAFD depuis 1975 et cette orientation est de nouveau réaffirmée pour les années à venir. Elle répond à un double objectif :

- soutenir la prise de responsabilité des jeunes,
- contribuer à l'éducation à la citoyenneté, en favorisant un engagement social, des expériences collectives et la construction de compétences.

Par ailleurs, cette orientation a pour objectif le soutien des accueils de loisirs sans hébergement et les centres de vacances, requérant à minima cette qualification. Elle permet de garantir une qualité de l'encadrement dans ces structures, pour l'accueil des enfants et des jeunes, dans un contexte de besoins accrus par l'allongement du temps périscolaire dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs.

Depuis 2008, ces aides au BAFA et au BAFD ont été harmonisées à un niveau inter-régional, et sont gérées par la Fédération des Caf Limousin Poitou-Charentes, laquelle conventionne ensuite avec les organismes de formation.

Aides spécifiques à la Charente

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHARENTE

Conditions

Être boursier de l'Éducation Nationale ou demandeur d'emploi, salarié ou en formation professionnelle (*percevant des indemnités journalières ou un salaire ne dépassant pas le SMIC*).

Aide

Possibilité d'une bourse pour la session d'approfondissement pouvant aller jusqu'à 200€ (*à hauteur des frais réels et après déduction de toutes les aides extérieures*).

Contact

Conseil Général - Service des sports
31 boulevard Émile Roux
CS 60 000 - 16917 ANGOULÈME CEDEX 09
Tél. 05 16 09 72 44

*Pour plus d'informations ou pour télécharger le dossier de demande de bourse, consultez : www.cg16.fr
Rubrique Éducation & Formation > Bourses départementales*

CAISSE DE MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE DES CHARENTES

Conditions

■ Pour les parents :

Percevoir des prestations familiales de la MSA des Charentes ou être affilié en assurance maladie à la MSA des Charentes (*dans ce cas fournir une attestation de non paiement, pour l'ensemble de la famille, de la Caf ou de l'organisme dont vous dépendez*).

■ Pour l'enfant concerné :

- Avoir plus de 17 ans et moins de 25 ans.
- Être rattaché au foyer fiscal des parents (*intégration dans le nombre de parts fiscales du foyer ou versement d'une pension alimentaire à enfant majeur*).

Aide

Aide financière (*cumulable avec d'autres aides dans la limite des dépenses engagées*) :

- Forfait de 200 € par session (*session générale et session d'approfondissement*) versé directement à la famille. (*2 sessions maximum*).
- Demande à formuler au plus tard 3 mois après la fin du stage.

Contact

Demande à faire auprès de la MSA des Charentes, à Saintes :

Mutualité Sociale Agricole des Charentes
Service Action sanitaire et sociale
1 bd de Vladimir - 17106 SAINTES CEDEX
Tél. 05 46 97 50 78
infoass@charentes.msa.fr
www.msa17.fr

Aides spécifiques à la Charente-Maritime

LE SECOURS CATHOLIQUE DE CHARENTE-MARITIME

Le Secours Catholique de Charente-Maritime propose d'accompagner la formation au BAFA.

Pour un coût de 80 € par stage théorique (BAFA 1 et BAFA 3) :

- Inscrire le jeune à chaque session de formation théorique et le prendre comme stagiaire pour un ou deux camps pour valider le stage pratique (*cette formation prend en compte l'animation auprès de jeunes et d'enfants en difficulté*),
- Proposer des facilités de paiement de deux fois 80 € si nécessaire,
- Assurer la formation en lien avec l'UFCV ou les Francas.

Le jeune quant à lui, s'engage à :

- Suivre la formation jusqu'au bout (*stage de base, stage pratique, stage d'approfondissement*),

- Faire avec l'aide du Secours Catholique, les démarches administratives nécessaires (*demandes de subvention auprès du Conseil Général...*) et reverser les aides obtenues au Secours Catholique,
- Préparer et animer au pair (*bénévolement : nourri, logé mais non rémunéré*) 2 camps d'été du Secours Catholique de 2 semaines en juillet dont 1 camp effectué avec le diplôme du BAFA.

Contact

Secours Catholique

ZAC de Bel Air Sud
4 rue Newton - BP 906 11 - 17443 AYTRE CEDEX
Tél. 05 46 44 30 09

charentemaritime@secours-catholique.org
www.secours-catholique.org

CAISSE DE MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE DES CHARENTES

Conditions

■ Pour les parents :

Percevoir des prestations familiales de la MSA des Charentes ou être affilié en assurance maladie à la MSA des Charentes (*dans ce cas fournir une attestation de non paiement, pour l'ensemble de la famille, de la Caf ou de l'organisme dont vous dépendez*).

■ Pour l'enfant concerné :

- Avoir plus de 17 ans et moins de 25 ans,
- Être rattaché au foyer fiscal des parents (*intégration dans le nombre de parts fiscales du foyer ou versement d'une pension alimentaire à enfant majeur*).

Aide

Aide financière (cumulable avec d'autres aides dans la limite des dépenses engagées) :

- Forfait de 200 € par session (*session générale et session d'approfondissement*) versé directement à la famille. (*2 sessions maximum*).
- Demande à formuler au plus tard 3 mois après la fin du stage.

Contact

Mutualité Sociale Agricole des Charentes

Service Action sanitaire et sociale
1 boulevard de Vladimir - 17106 SAINTES CEDEX
Tél. 05 46 97 50 78

infoass@charentes.msa.fr
www.msa17.fr

Aides spécifiques à la Vienne

CAISSE DE MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE SÈVRES - VIENNE

Conditions

- Disposer de ressources inférieures à un certain plafond,
- Être allocataire à la MSA Sèvres-Vienne pour les prestations familiales.

Aide

Montant de 140 € à 200 € selon le quotient familial :
forfait pour les 2 sessions, générale et approfondissement.

Contact

Demande à faire auprès de la MSA Sèvres-Vienne

Mutualité Sociale Agricole Sèvres-Vienne
Service Action Sanitaire et Sociale
37 rue de Touffenet
86042 POITIERS CEDEX
Tél. 05 49 44 56 19

ass.gprec@msa79-86.msa.fr
www.msa79-86.fr

Aides spécifiques aux Deux-Sèvres

CAISSE DE MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE SÈVRES - VIENNE

Conditions

- Disposer de ressources inférieures à un certain plafond,
- Être allocataire à la MSA Sèvres - Vienne pour les prestations familiales.

Aide

Montant de 140€ à 200€ selon le quotient familial : forfait pour les 2 sessions, générale et approfondissement.

Contact

Demande à faire auprès de la MSA Sèvres-Vienne

Mutualité Sociale Agricole Sèvres-Vienne
Service Action Sanitaire et Sociale
12 avenue Bujault
79042 NIORT CEDEX
Tél. 05 49 06 72 90
ass.gprec@msa79-86.msa.fr
www.msa79-86.fr

CONSEIL GÉNÉRAL DES DEUX-SÈVRES

Conditions

- Être non imposable et résider dans le département des Deux-Sèvres,
- Être inscrit au stage d'approfondissement BAFA.

Aide

- Aide de 110 € pour le stage d'approfondissement,
- Aide de 170 € pour le BAFD.

Contact

Conseil Général

Direction de l'Éducation - Maison du département

Mail Lucie Aubrac
Place Denfert Rochereau
CS 58880 - 79028 NIORT CEDEX
Tél. 05 49 06 79 79
Jocelyne.humbert@cg79.fr

CAF DES DEUX-SÈVRES

Conditions

- Jeunes de moins de 25 ans qui souhaitent entrer en formation BAFA,
- Entrer en session de formation générale BAFA ou BAFD avec un organisme habilité par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports,
- Avoir moins de 25 ans,
- Être domicilié dans les Deux-Sèvres,
- Être allocataire de la Caf des Deux-Sèvres soi-même ou avoir ses parents allocataires de la Caf 79,
- Signer la Charte d'engagement d'exercice de son activité d'animateur/de directeur pendant un an dans les ALSH (*Accueil de loisirs sans hébergement*) du département et/ou auprès d'un organisateur de séjours dont le siège social est situé en Deux-Sèvres.
- Une aide pour le BAFD est possible : se renseigner directement auprès de l'organisme de formation.

Aide

Aide forfaitaire de 300 €.

La bourse est versée directement par la Caf des Deux-Sèvres à l'organisme de formation une fois le stage de base réalisé sur production de la Charte d'engagement signée par le stagiaire. L'organisme signataire s'engage à déduire systématiquement l'aide forfaitaire Coup de Pouce Caf de 300 € du coût facturé au jeune pour la session de formation générale.

Pour plus d'informations :

www.caf.fr Rubrique *Ma Caf > Offre de service > Enfance et jeunesse > Les aides en faveur du BAFA et du BAFD.*

Contact

Renseignement à prendre directement auprès de l'organisme de formation.



Organismes et sites web

POUR TROUVER DES OFFRES D'EMPLOI DANS L'ANIMATION

- **Le réseau Information Jeunesse**
voir sites des Crij sur www.cidj.com
rubrique Venir au Cidj et dans le réseau IJ
- **Le réseau Information Jeunesse en Poitou-Charentes**
voir le site <http://jobs.pourlesjeunes.com>
- **Profession Sport et Loisirs Poitou-Charentes**
<http://poitou-charentes.profession-sport-loisirs.fr>
- **Les sites web spécialisés :**
www.planetanim.com
www.animjobs.com
www.jobanim.com
www.animnet.com
- **Les organisateurs de séjours :**
www.123sejours.com
- **Les mairies et accueils de loisirs** sur le site
www.mon-enfant.fr
rubrique Vous recherchez / Rechercher sur carte ou recherche multicritères
- **Les campings et villages vacances**
voir le guide "Trouver un job" Poitou-Charentes
rubrique Tourisme
<http://jobs.pourlesjeunes.com>

ZOOM sur

ANIMATEUR ET DIRECTEUR OCCASIONNELS

Si vous participez à des fonctions d'animation, de manière occasionnelle, **vous pouvez être amené à signer un contrat d'engagement éducatif (CEE)**. Les animateurs et directeurs occasionnels doivent être diplômés. Sous Contrat d'Engagement Éducatif, ils ne peuvent pas travailler plus de 80 jours sur une période de 12 mois consécutifs.

La rémunération par jour ne peut être inférieure à 2,20 fois le montant du SMIC horaire.

Il s'agit d'un contrat de travail dérogatoire à certaines dispositions du code du travail, décret modifié du 28 septembre 2014.

ZOOM sur

ANIMATEUR PÉRISCOLAIRE

Si vous êtes recruté comme animateur périscolaire, **vous serez chargé de l'encadrement périscolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques**. Vous accueillez et proposez des activités de loisirs, culturelles ou sportives auprès des 3-12 ans, pendant la semaine scolaire, avant et après l'école et pendant la pause de midi. Vous travaillez le plus souvent de 15 à 20 h/semaine, à proximité de l'école ou dans l'enceinte des établissements scolaires et en relation avec les parents et les enseignants.

Vous pouvez vous adresser à votre mairie ou au chef d'établissement.

Le BAFA est souvent demandé

Les formations de secourisme : UN ATOUT SUPPLÉMENTAIRE

 **Les formations de secourisme sont un atout supplémentaire pour trouver un stage pratique et/ou un emploi dans l'animation.** Elles permettent d'encadrer les groupes d'enfants de manière plus sécurisante et plus sereine. A ce titre, certaines sessions d'approfondissement BAFA intègrent une formation au secourisme.

Ces formations peuvent d'ailleurs être obligatoires pour accéder à certaines professions et dans certains cas, agréées au titre de la formation continue. Certains salariés peuvent ainsi être sauveteurs secouristes du travail (SST), et de droit détiennent le PSC1.

Plus d'informations sur www.inrs.fr/accueil/produits/formation/publics/sauveteur-secouriste.html

Elles sont utiles tout au long de votre vie pour apporter un premier secours et faire face à l'urgence en attendant l'équipe médicale de première intervention, sur la route, au travail, en vacances ou chez soi.

Pour apprendre ces gestes qui sauvent, il existe différents types de formation.

POUR LE GRAND PUBLIC : PSC1

La formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) est très concrète.

Elle constitue la base des compétences permettant d'agir dans l'urgence. Toute personne titulaire du PSC1 est capable de protéger et alerter, d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime en attendant l'arrivée des secours. Elle peut intervenir notamment en cas d'inconscience, d'arrêt cardio-respiratoire (*avec utilisation du défibrillateur automatisé externe*), de malaise ou d'accident...

La formation PSC1 dure une dizaine d'heures environ, découpées en demi-journées, en soirée ou en week-end selon les sessions. A la Croix-Rouge française, le coût d'une formation PSC 1 **varie de 50 à 60 €**, celui-ci étant soumis à variation en fonction des charges de la délégation. Ce prix inclut le guide récapitulant les gestes appris, remis à la fin de la formation.

L'argent des formations permet notamment de financer le matériel pédagogique, la formation des formateurs bénévoles et la mise en place de projets spécifiques de formations (écoles, salons...).

DEVENIR SECOURISTE EN ÉQUIPE : PSE 1 ET PSE 2

La formation aux Premiers Secours en Équipe de niveau 1 est destinée aux personnes désirant s'orienter vers des fonctions de surveillance ou de sécurité dans les milieux sportifs ou de loisirs.

Sa durée est de 35 heures minimum. Le titulaire du PSE1 sait utiliser du matériel de premiers secours (*oxygène, défibrillateur...*). La préparation du PSE 1 coûte de **150 à 310 €**.

Le PSE2 permet d'intégrer une équipe appelée à participer aux secours organisés, sous le contrôle des autorités publiques.

Le sauvetage aquatique

LE BREVET DE SURVEILLANT DE BAINNADE - BSB

Le BSB permet de surveiller les baignades des enfants en centre de vacances ou de loisirs.

Il ne s'agit pas d'un brevet d'État, mais d'un diplôme délivré par la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (FFSS). A l'issue des 5 premières années de validité, le titulaire devra satisfaire **aux épreuves de l'examen de révision.**

Conditions d'accès à la formation

- Être âgé de 17 ans le jour du début de la formation.
- Être reconnu médicalement apte.
- Avoir un minimum d'aptitude et d'entraînement à la natation.

La formation dure environ 35 heures et est dispensée par une association affiliée (FFSS).

Les examens sont quant à eux organisés par les comités départementaux de la FFSS.

LE BREVET NATIONAL DE SÉCURITÉ ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE - BNSSA

La personne titulaire du BNSSA assure la sécurité des baignades aménagées, réglementairement autorisées et, dans certains cas, celles des établissements de natation d'accès payant.

Son rôle consiste donc à assurer : la prévention, la surveillance et l'intervention. Le BNSSA est la formation nécessaire à toutes les activités de sauvetage aquatique : surveillance de plages ou de piscines, sauvetage en mer. Ce diplôme d'État permet d'assurer la sécurité des lieux de baignade, mais ne permet pas d'enseigner la natation.

Conditions d'accès aux épreuves

- Être âgé de 18 ans minimum le jour de l'examen,
- Être reconnu médicalement apte,
- Être titulaire du PSE 1 ou du PSE 2,
- Constituer un dossier d'inscription après avoir validé un entretien avec le responsable pédagogique,
- Valider les tests d'entrée.

La Région Poitou-Charentes propose une aide au passage du BNSSA

Le candidat doit

- Être lycéen, apprenti ou étudiant,
- Être domicilié en région Poitou-Charentes,

Le bénéficiaire doit :

- Disposer d'un revenu fiscal de référence inférieur à 11 991 € par part fiscale (*avis d'imposition 2014 du foyer de rattachement ou du bénéficiaire s'il est fiscalement indépendant*),
- Doit être titulaire d'un compte bancaire,
- Être sélectionné par un jury appréciant la motivation des demandeurs sur présentation d'un CV et d'une lettre de motivation,
- Être apte à la pratique de la natation,
- S'engager à effectuer sa formation auprès d'un organisme agréé par la Préfecture,
- Passer les épreuves du Brevet en 2015,
- Travailler une saison en Poitou-Charentes en 2015,
- Participer à l'organisation d'un événement régional,
- Transmettre chaque mois un certificat d'assiduité à la formation.

ZOOM SUR

Le secourisme est un acte qui permet de porter assistance à des personnes en danger. Les premiers gestes de secours sont les plus souvent pratiqués par des professionnels mais les non-professionnels peuvent venir au secours de personnes en difficulté grâce à des formations reconnues par l'État.

Pour en savoir plus sur le secourisme et consulter les dates de formation BSB et BNSSA en Poitou-Charentes, consultez le site : www.ffss.fr

Le sauvetage aquatique

Quel montant ?

- BNSSA milieu naturel : 1000 € maximum
- BNSSA piscine : 500 € maximum

Cette aide individuelle révisable ne pourra excéder le coût pédagogique total de la formation. Elle sera versée en 2 fois : 50% en début de formation sur présentation de l'attestation d'inscription à la formation et 50% sur présentation de l'attestation du passage à l'examen.

*En 2014, le dépôt de demande d'aide en ligne était ouvert du 1^{er} septembre 2014 au 28 novembre 2014 à minuit. Pour 2015, voir le site de la Région Poitou-Charentes : www.poitou-charentes.fr
<https://teleservices.poitou-charentes.fr>*

Organismes de formations de secourisme

CHARENTE

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME DE LA CHARENTE - CD16FFSS
2 bis rue de la Belle Allée
Saint Cybard - 16000 ANGOULÈME
Tél. 06 86 44 30 50

LA CROIX ROUGE FRANÇAISE DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE LA CHARENTE
Centre hospitalier de Girac
BP 10 - 16470 SAINT MICHEL
Tél. 05 45 25 07 00
dd16@croix-rouge.fr
www.croix-rouge.fr

CROIX-ROUGE FRANÇAISE UNITÉ LOCALE ESPACE OUEST-CHARENTE
79 rue Montesquieu
16100 COGNAC
Tél. 05 45 36 51 82
ul.ouest-charente@croix-rouge.fr

UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS
9 rue Denis Papin
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC
Tél. 05 45 92 32 29
secourisme@udsp16.org
www.udsp16.org

SAPEURS POMPIERS
35, rue Pierre Loti
Zac Montplaisir - 16100 COGNAC
Tél. 05 45 35 14 83
cis.cognac@sd16.fr

ASSOCIATION SECOURISME SAUVETAGE DE L'ANGOUMOIS
5 chemin du Halage
Saint Cybard
16000 ANGOULÈME
Tél. 09 79 17 40 67 - 06 08 52 29 95
assa.16@orange.fr
www.assa16.org

ASSOCIATION DES SAUVETEURS DE LA CHARENTE
3 bis rue des Boissières
16000 ANGOULÈME
Tél. 05 45 92 45 09
Fax : 05 45 94 84 20
sauveteurs.charente@orange.fr
www.sauveteurs-charente.fr

UNION DÉPARTEMENTALE DES PREMIERS SECOURS DE LA CHARENTE - UDPS 16
4 rue du Plantier de Cybelle
Les Six Chemins
BP 47 - 16130 GENTE
Tél. 05 45 82 14 96 - 06 70 70 79 65
charente-udps@voila.fr
www.anps.fr

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES SECOURISTES DE LA PROTECTION CIVILE - ADPC 16
38 rue du Verger - 16400 PUYMOYEN
Tél. 09 53 78 41 90 - 06 21 64 29 02
contact@adpc16.fr
www.adpc16.fr

PRÉFORME - PRÉVENTION FORMATION MÉDIATION
38 rue du Verger - 16400 PUYMOYEN
Tél. 09 53 78 41 90 - 06 21 64 29 02
contact@preforme.fr
www.preforme.fr

CHARENTE-MARITIME

COMITÉ FRANÇAIS DE SECOURISME DE LA CHARENTE-MARITIME - CFS 17
16 rue des Ecoles
17600 NANCRAS
Tél. 06 62 87 35 97
cfsdu17@gmail.com
www.cfs17.e-monsite.com

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME CD17FFSS
8 rue Auguste Rateau
17640 VAUX SUR MER
Tél. 06 63 98 93 95
cd17ffss@yahoo.fr

Organismes de formations de secourisme

Associations affiliées au CD17FFSS :

• NAUTIQUE CLUB ANGÉRIEN

40 Chemin des Portes
17400 SAINT-JEAN D'ANGÉLY
Tél. 05 46 32 30 32 / 06 07 30 27 97
natican@voila.fr
www.ncangerien.fr

• ROYAN ATLANTIQUE SAUVETAGE ET SECOURISME

8 rue Auguste Rateau
17640 VAUX SUR MER
Tél. 06 25 95 08 82
ffss.royan@yahoo.fr

ASSOCIATION SPORTIVE DE SÉCURITÉ ET SAUVETAGE AQUATIQUE

19 rue des Mandries
17138 SAINT-XANDRE
Tél. 06 12 14 16 99
assa17sl@yahoo.fr

CROIX ROUGE FRANÇAISE DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE CHARENTE-MARITIME

37 rue Philippe Vincent
Villa Richelieu
17028 LA ROCHELLE CEDEX 1
Tél. 05 46 42 03 56
dd17@croix-rouge.fr
<http://17.croix-rouge.fr>

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES SECOURISTES FRANÇAIS CROIX BLANCHE

9 bis allée de l'Hermione
17300 ROCHEFORT SUR MER
Tél. 06 65 04 72 01
comitedepart17@yahoo.fr
www.croixblanche.org

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION CIVILE DE LA CHARENTE-MARITIME ADPC 17

3 rue Charcot
17000 LA ROCHELLE
Tél. 06 37 37 43 82
17@protection-civile.org
www.adpc17.fr

UNION DÉPARTEMENTALE DES PREMIERS SECOURS DE LA CHARENTE-MARITIME

Maison des associations
Rue Guynemer - 17440 AYTRÉ
Tél. 05 46 50 70 13
sec.udps17@gmail.com
www.udps17.fr

DEUX-SÈVRES

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION CIVILE ADPC 79

19 rue du Vivier - 79000 NIORT
Tél. 05 49 32 03 90
infos@adpc79.com
www.adpc79.com

CROIX ROUGE FRANÇAISE DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES DEUX-SÈVRES

6 bis rue Rochette
79000 NIORT
Tél. 05 49 24 23 31
dd79@croix-rouge.fr

CENTRE DE FORMATION D'INCENDIE ET DE SECOURS DES DEUX-SÈVRES

100 rue de la Gare
CS 40 019 - 79185 CHAURAY CEDEX
Tél. 05 49 08 18 39
cfs@sdis79.fr

UNION DÉPARTEMENTALE DES PREMIERS SECOURS DES DEUX-SÈVRES - UDPS 79

19 rue de la Citadelle
79200 PARTHENAY
Tél. 05 17 31 40 25
formation79@ps-premiers-secours.com

VIENNE

ACTION SAUVETAGE

57 rue de la Ganterie
86000 POITIERS
Tél. 05 49 46 68 99
contact@secourisme86.fr
www.secourisme86.fr

CLUB DES SAUVETEURS LOUDUNAIS

Piscine Tournesol
Rue des Roches
86200 LOUDUN
Tél. 06 60 27 57 65 / 05 49 98 14 92
cs186@orange.fr

ASSOCIATION SPORTIVE CHÂTELLERAUDAISE DE SÉCURITÉ ET DE SAUVETAGE

12 résidence des Cerisiers
86100 CHÂTELLERAULT
Tél. 05 49 85 12 04
ascss.daniel@yahoo.fr
www.ascss.simplesite.com

CROIX ROUGE FRANÇAISE DÉLÉGATION RÉGIONALE DU POITOU-CHARENTES

44 route de la Torchaise
86580 VOUNEUIL-SOUS-BIARD
Tél. 05 49 00 03 63

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA VIENNE

11 avenue Galilée
BP 60120
86961 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL
CEDEX
Tél. 05 49 49 18 00
info@sdis86.net
www.sdis86.net

PROTECTION CIVILE DE LA VIENNE

16 rue Alphonse Daudet
86000 POITIERS
formation@vienna.protection-civile.org
www.vienne.protection-civile.org

UFOLEP

33 rue Saint-Denis
86035 POITIERS CEDEX
Tél. 05 49 88 88 29
Contact : Gwendoline BUY
gwendoline.buy@laligue-poitou-charentes.org
www.laligue-poitou-charentes.org

Le réseau Information Jeunesse EN POITOU-CHARENTES

Le réseau Information Jeunesse vous informe et vous accompagne.

Voir le site www.pourlesjeunes.com

CHARENTE

ANGOULÊME 16000

CENTRE INFORMATION JEUNESSE

4 rue de la Place du Champ de Mars

Tél. 05 45 37 07 30

cijangouleme@info-jeunesse16.com

www.info-jeunesse16.com

ANGOULÊME 16000

PIJ - CENTRE SOCIAL CULTUREL ET SPORTIF

RIVES DE CHARENTE

MJC

5 quai de Halage

Tél. 05 45 94 81 03

accueil@csccs-rivesdecharente.com

www.csccs-rivesdecharente.com

COGNAC 16100

BIJ/PIF INFO 16 COGNAC BUREAU D'INFORMATION JEUNESSE ET POINT INFO FAMILLE

53 rue d'Angoulême

Tél. 05 45 82 62 00

info16cognac@wanadoo.fr

www.info16cognac.fr

ROUMAZIÈRES-LOUBERT 16270

PIJ - CENTRE SOCIAL CULTUREL ET SPORTIF DE HAUTE-CHARENTE

39 rue du 8 mai

Tél. 05 45 71 18 59

csccs.haute-charente@orange.fr

www.csccshautecharente.fr

SOYAUX 16800

PRJ - POINT RESSOURCES JEUNESSE - CENTRE SOCIAL CULTUREL ET SPORTIF FLE

9 boulevard Léon Blum

BP 60018

Tél. 05 45 93 11 58

csccs.soyaux@orange.fr

CHARENTE-MARITIME

AIGREFEUILLE D'AUNIS 17290

PIJ

12 Groupe scolaire

Tél. 05 46 35 07 43

omaje.pij@voila.fr

JONZAC 17500

BIJ - MISSION LOCALE DE HAUTE SAINTONGE

Résidence Philippe

Bât D

Tél. 05 46 48 58 10

bijonzac@orange.fr

<http://hautesaintonge.pourlesjeunes.com>

LA ROCHELLE CEDEX 02 17087

CDIJ - CENTRE DÉPARTEMENTAL INFORMATION JEUNESSE

2 rue des Gentilshommes

Tél. 05 46 41 16 36

cdj17@yahoo.fr

www.infojeunesse17.com

MARANS 17230

PIJ - CENTRE SOCIO-CULTUREL LES PICTIONS

Canton de Marans - L'Espace Ressource

2 rue Dinot

Tél. 05 46 01 10 40

cscmarans.jeunesse@orange.fr

PÉRIGNY 17180

PIJ - MAISON DES JEUNES

9 Place Michel Crépeau

Tél. 05 46 52 23 83

mediateursocialmdj@yahoo.fr

<http://pijperigny.pourlesjeunes.com>

ROCHEFORT-SUR-MER 17300

BIJ

27-29 avenue des Déportés et Fusillés

Tél. 05 46 87 40 26

bijrochefort@gmail.com

<http://bijrochefort.pourlesjeunes.com>

ROYAN 17200

BIJ - MISSION LOCALE DU PAYS

ROYANNAIS

69 rue Paul Doumer

Tél. 05 46 06 60 70

info@bij-ara.com

<http://bijroyan.ij-poitou-charentes.org>

SAINTES 17103

BIJ - MISSION LOCALE DE SAINTONGE

15 rue Saint-Eutrope

Tél. 05 46 97 49 50

cyberbij.mls@wanadoo.fr

www.milo-saintonge.asso.fr

SAINT-JEAN-D'ANGELY 17400

BIJ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALS DE SAINTONGE

2 rue Maîtresse d'École

Tél. 05 46 58 72 10

bij@cdcvalsdesaintonge.fr

<http://bjsaintjeandangely.ij-poitou-charentes.org>

SAINT-PIERRE D'OLÉRON 17310

BIJ ILE D'OLÉRON

25 avenue Jean Soulat

Tél. 05 46 76 63 07 / 06 46 28 30 76

a.couturier@cdc-oleron.fr

<http://oleron.pourlesjeunes.com>

SURGÈRES 17700

BIJ - MAISON DE L'EMPLOI

Square du Château

BP 89

Tél. 05 46 07 76 10

bij@aunis-sud.fr

<http://bjsurgeres.ij-poitou-charentes.org>

Le réseau information Jeunesse EN POITOU-CHARENTES

DEUX-SÈVRES

ARGENTON LES VALLÉES 79150

PIJ AGGLOMÉRATION DU BOGAGE BRESSUIRAIS

Maison des Services
10 place Léopold Bergeon
Tél. 05 49 65 99 05 / 05 49 65 12 12
christine.jaquet@agglo2b.fr
www.argentonnais.pourlesjeunes.com

BRESSUIRE 79302

BIJ

7 place du 5 mai
Tél. 05 49 80 48 84
bij@agglo2b.fr

CHAMPDENIERS 79220

PIJ - CENTRE SOCIO-CULTUREL DU VAL D'ÉGRAY

Place Porte Saint-Antoine
Tél. 05 49 25 62 27
contact.valdegray@csc79.org
<http://valdegray.csc79.org>

LES FORGES 79340

PIJ - CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU CANTON DE MÉNIGOUTE

20 rue du Château
Tél. 05 49 69 93 13
csc.paysmenigoutais@csc79.org
<http://paysmenigoutais.csc79.org>

MAULÉON 79700

PIJ - ESPACE INFO VOIR PLUS L'OUIN

8 Grand'Rue
Tél. 05 49 81 20 75
voirplusl.ouin@wanadoo.fr

NIORT 79000

CENTRE INFORMATION JEUNESSE

Ensemble socioculturel Niortais
3 rue de l'Ancien Musée
Tél. 05 49 17 50 53
cij.niort@yahoo.fr
www.jeuneaniort.org

NIORT 79010

PIJ - CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

22 rue des Herbillaux
Tél. 05 49 77 25 41
f.lebrault@cma-niort.fr
www.cma-niort.fr

NUEIL-LES-AUBIERS 79250

PIJ - CENTRE SOCIO-CULTUREL

8 place de la Girainerie
Tél. 05 49 65 42 10
accueil.nueilaubiers@csc79.org
<http://nueilaubiers.csc79.org>

PARTHENAY 79200

PIJ - MAISON DE L'EMPLOI ET DES ENTREPRISES DE PARTHENAY ET DE GÂTINE

13 boulevard Edgar Quinet
Tél. 05 49 94 23 46
mdee-accueil@mdee-parthenaygatine.fr
www.mdee-parthenaygatine.fr

THOUARS 79101

PIJ - CSC THOUARSAIS

7 rue Anne Desray
Tél. 05 49 66 76 40
csc@thouars-communaute.fr
<http://thouars.csc79.org>

VIENNE

CHÂTELLERAULT 86100

BIJ - LE 4 CAPC CHÂTELLERAULT

4 rue Aimé Raseteau
Tél. 05 49 23 70 00
le4@capc-chatellerault.fr

L'ISLE JOURDAIN 86150

PIJ - MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE MJC

11 Grand Rue du Pont
Tél. 05 49 48 94 00
animjeunes.mjc.ijal@wanadoo.fr
www.mjc-islejourdain-availles.fr

LOUDUN 86200

PIJ - MISSION LOCALE NORD VIENNE

Antenne du Pays Loudunais
Téléport 6
Tél. 05 49 22 40 89
profil-loudun@wanadoo.fr

MONTMORILLON 86500

PIJ - MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE MJC

16 rue des Récollets
Tél. 05 49 91 04 88
secteur.jeunesse@mjcmontmorillon.fr
<http://mjcmontmorillon.free.fr>

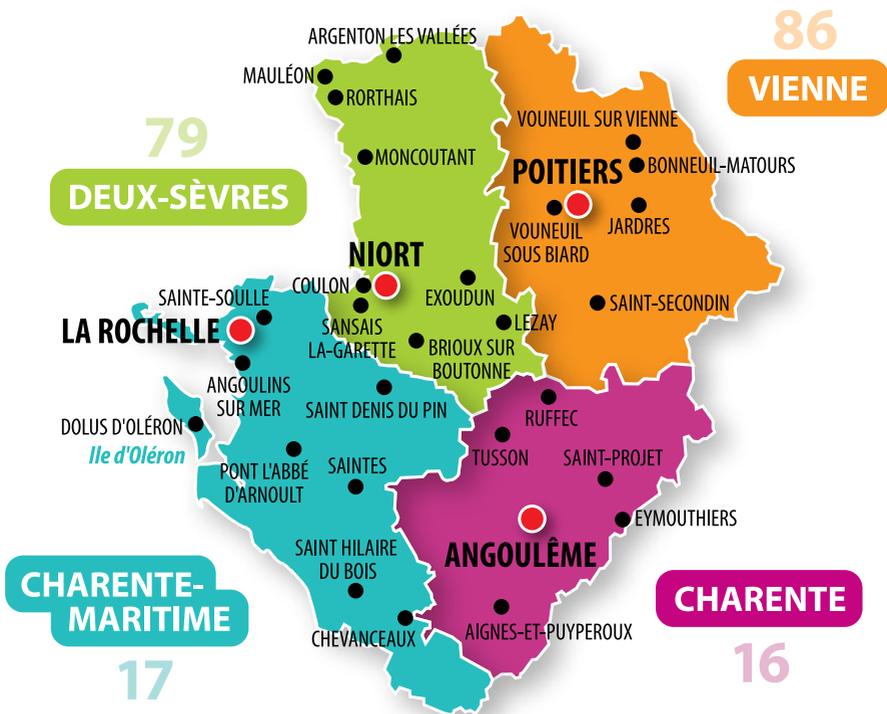
POITIERS 86000

CRUIJ POITOU-CHARENTES - EUROPE DIRECT ET MAISON DE L'EUROPE DE LA VIENNE

64 rue Gambetta
Tél. 05 49 60 68 68
info@ij-poitou-charentes.org
www.pourlesjeunes.com



RÉGION POÏTOU-CHARENTES - LIEUX DE FORMATION BAF



LANCEMENT de la version mobile du site

www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

Elle permet d'accompagner au mieux les candidats dans la réussite de leur cursus de formation et à effectuer certaines démarches en ligne.

Cette version mobile permet de :

- Consulter les informations/Se connecter et accéder au dossier personnel internet du candidat,
- S'inscrire aux différents cursus de formation,
- Modifier et effectuer des demandes (demande de dérogation, prorogation, transmission des pièces et justificatifs...).

jeunes

POITOU CHARENTES

L'INFO DES 15-25 ANS DANS LA REGION



jeunes.poitou-charentes.fr

Découvrez le nouveau

Portail Jeunes

et retrouvez
toutes les aides pour les Jeunes
et encore **+** d'actus,
places gratuites, bons plans...



Carte Jeune TER Poitou-Charentes

déplacez-vous malin!



+ d'info : www.ter.sncf.com/poitou-charentes

